

Coop de l'eau 79 – Chambre d'agriculture 79

## Un projet pour relever les défis du changement climatique et pour l'agriculture durable de demain

**Depuis le mois de juin, Mme le Préfet des Deux-Sèvres mène des réunions de médiation associant les parties prenantes au projet de construction de réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise - Marais Poitevin. L'objectif est d'aboutir à un consensus. Conscientes de l'enjeu, la Chambre d'agriculture et la Coop de l'eau 79 présenteront lors de la réunion de concertation du 21 septembre à la préfecture de Niort, un projet agricole de territoire qui tient compte des évolutions récentes des systèmes de production agricole et des demandes sociétales autour de l'alimentation et de l'environnement.**

**Niort, le 17 septembre 2018.** Suite aux multiples échanges qui ont eu lieu dans le cadre de la médiation organisée par Mme le Préfet des Deux-Sèvres, la Chambre d'agriculture et la Coop de l'eau 79 proposent de notables évolutions au projet initial. En effet, Thierry Boudaud, Vice-Président de la Coop de l'eau, constate que, depuis 4-5 ans, « *le modèle agricole est en pleine mutation, et les nouvelles générations d'agriculteurs sont de plus en plus attentives aux attentes des consommateurs. Disposer d'un accès à l'eau sécurisé, tout en diminuant de presque la moitié les prélèvements d'eau l'été d'ici 2022, permettra de conforter et d'amplifier ces évolutions récentes, qui font la part belle à la diversification, aux circuits de proximité et à la « montée en gamme » (bio, labels, filières locales...)* ».

Les acteurs économiques locaux [Sèvre et Belle, CAVAC, OCEALIA, DELEPLANQUE, NACA], engagés dans les plans stratégiques de filières élaborés fin 2017 lors des états généraux de l'alimentation, se proposent d'accélérer encore ces évolutions récentes, en profitant du boom démographique du littoral atlantique entre Nantes et Bordeaux (5 millions d'habitants, +300.000 habitants d'ici 2030). La sociologie nous dit que les débouchés locaux des productions agricoles orientées vers la qualité, l'origine, la proximité, le respect de l'environnement, du bien-être animal, de l'éthique... vont croître très fortement.

Mais il faut un accès à l'eau l'été pour sécuriser les investissements et le développement de ces filières diversifiées et de proximité, comme par exemple le soja non-OGM, les légumineuses fourragères et les protéines végétales, pour l'alimentation animale comme pour l'alimentation humaine, les semences, les fruits et légumes, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales...

Jean-Marc Renaudeau, Président de la Chambre d'agriculture 79, y voit l'occasion de porter « *une belle ambition pour ce territoire, idéalement situé entre Nantes et Bordeaux, très bien desservi par le rail, la route et la mer : nous disposons de foncier et de porteurs de projets pour devenir la ceinture maraîchère, fruitière, fourragère et de productions diversifiées locales pour tout le littoral atlantique. J'en appelle aux élus locaux et aux acteurs du territoire : comment exister entre ces 2 métropoles en pleine croissance, si nous n'avons que pour seul horizon une agriculture appauvrie par la mise en concurrence mondiale, sans investissements ni perspectives ? Cet usage collectif et mutualisé de l'eau que nous proposons, unique en France, répond à l'intérêt général car il enrayer le déclin amorcé et nous donne les moyens de nous adapter au réchauffement climatique.* »





Communiqué de presse

À noter que le système de gouvernance de ce projet est très transparent et unique en France. Les volumes d'eau sont attribués par les services de l'état et sont ensuite validés par la commission où siègent toutes les parties prenantes au projet. Ce règlement a également été modifié pour laisser plus de place à l'installation et au partage de la ressource et attribuer des volumes d'eau en priorité aux pratiques agricoles les plus vertueuses pour l'environnement.

Pierre Trouvat, Président de la Coop de l'eau 79, pointe un autre avantage de mener ce « nouveau » projet à terme : *« c'est aussi l'occasion de mettre en place des démarches expérimentales pour favoriser la biodiversité et étudier des alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en lien avec le CNRS de Chizé, ou par la création de Groupement d'intérêt Scientifique ; nous avons des contacts pour expérimenter des systèmes innovants, que ce soient les matériels d'irrigation pour économiser l'eau, les pratiques agricoles, l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité, etc. »*

Et Pierre Trouvat de conclure : *« avec le projet de retenues de substitution sur la Sèvre niortaise et le Marais Poitevin, nous ne prendrons plus que 7,3 Mm3 l'été, et 7,5 Mm3 l'hiver, lorsque les nappes se rechargent : qui peut citer un secteur économique impliquant de si lourds investissements capable de réduire des trois-quarts ses impacts sur le milieu naturel (de 25 Mm3 à 7,3 Mm3 de prélèvements estivaux) en moins de 20 ans ? En 2005, nous avons été face à un défi, et nous l'avons relevé. Par ce projet agricole de territoire proposé par la Chambre d'agriculture 79 et la Coop de l'eau 79, nous voulons poursuivre dans cette voie, et relever ce nouveau défi, celui de l'adaptation au réchauffement climatique et aux demandes sociétales vis-à-vis de l'alimentation et de l'environnement. »*

Contact presse : Elodie Heurtault – Attachée de presse – 06 87 49 60 12 – [elodie@media-pass.fr](mailto:elodie@media-pass.fr)

